



**Des enfants réfugiés originaires de Somalie jouent à côté du quartier des nouveaux arrivants, au camp d'Ifo (Dadaab, Kenya).**

# AFRIQUE



## FAITS MARQUANTS

• Les statistiques de l'année 2008 sur les déplacements forcés en Afrique sub-saharienne indiquent que le nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région se situait juste au-dessus de 10 millions, ce qui représente une diminution de près d'un demi-million par rapport à l'année 2007. Le nombre de réfugiés a également chuté – de quelques centaines de milliers – signe que la tendance à la baisse amorcée en 2001 s'accélère. En revanche, le nombre de déplacés internes relevant de la compétence du Haut Commissariat a continué d'augmenter, pour atteindre six millions.

• Ces évolutions s'expliquent par les progrès accomplis dans la quête de solutions durables et par l'impact de nouveaux mouvements de population à travers le continent. Selon les estimations, environ 1,3 million de personnes déplacées – à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays – ont trouvé des solutions durables en 2008. Ce résultat est en grande partie imputable à la consolidation de la paix et de la stabilité dans les régions d'origine mais la générosité de divers États, qui ont offert des possibilités d'intégration sur place ou de réinstallation à des réfugiés, a également joué un rôle.

• Dans le même temps, les conflits inextricables qui troublaient la République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC), la Somalie, la région du Darfour au Soudan et le Tchad ont continué à déplacer des gens à l'intérieur et au-delà des frontières internationales. Le HCR a mobilisé des effectifs et des ressources supplémentaires pour parer à ces crises. L'année 2008 a été marquée par 140 déploiements en urgence d'agents du HCR et d'organisations partenaires dans 17 opérations en Afrique.

• Le HCR a renforcé ses partenariats stratégiques pour répondre de manière cohérente et efficace à des problèmes cruciaux, comme les déplacements internes de populations, la protection au sein des flux migratoires mixtes et le relèvement post-conflit. En 2008, le Haut Commissariat a assumé la direction de modules dans deux autres opérations en faveur de déplacés internes, de sorte qu'il est désormais engagé auprès de déplacés internes dans douze pays d'Afrique (Burundi, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, Libéria, Ouganda, RCA, RDC, Somalie, Soudan, Tchad et Zimbabwe).

## Environnement opérationnel

La paix et la stabilité sont demeurées précaires dans une grande partie du continent. La protection et l'assistance sont de ce fait devenues des entreprises difficiles et souvent périlleuses – mais néanmoins indispensables pour répondre aux besoins de millions de personnes fuyant l'insécurité, les troubles politiques et les persécutions.

Par exemple, l'intensification des combats au sud et au centre de la Somalie a forcé quelque 70 000 personnes à se réfugier au Kenya. Parallèlement, le nombre de déplacés internes est passé d'un peu plus d'un million à environ 1,3 million, en dépit d'importants mouvements de retour signalés à Mogadiscio. Dans le même temps, le Kenya, qui subissait déjà l'afflux de réfugiés provoqué par le chaos en Somalie, a été ébranlé par des violences post-électorales qui ont déplacé plus de 500 000 personnes à l'intérieur du territoire et en ont chassé 12 000 autres en Ouganda. Après un accord de partage du pouvoir, quelque 350 000 Kenyans déplacés à l'intérieur de leur pays ont regagné leur foyer.

L'insécurité a continué à caractériser la situation dans le triangle RCA-Tchad-Soudan. La violence qui sévissait au Darfour a déclenché des déplacements de population à l'intérieur de la province et en direction du Tchad. La sécurité était précaire le long de la frontière soudano-tchadienne, où les mouvements transfrontaliers de groupes armés, le banditisme et des agissements criminels commis en toute impunité ont eu un effet très négatif sur la sûreté et la sécurité des déplacés et du personnel humanitaire, en dépit de la présence de forces internationales de maintien de la paix dans les deux pays.

À la suite de troubles politiques internes et d'affrontements militaires au Tchad et en RCA, de nouveaux arrivants en provenance de ces deux pays sont venus grossir les rangs de la population réfugiée au Cameroun, qui est passée d'environ 60 000 à 81 000 personnes. À la fin de l'année 2008, il y avait encore 197 000 déplacés internes au nord de la RCA.

Les événements survenus à l'est de la RDC ont rendu encore plus incertaine une éventuelle stabilisation à court terme de ce secteur. Les espoirs engendrés par la Conférence de paix organisée à Goma en 2008 ont été réduits à néant par des mois de violences, qui ont produit plus d'un demi-million de déplacés internes et incité quelque 30 000 personnes à se réfugier en

Ouganda. Au dernier trimestre 2008, des attaques brutales de l'Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army) dans la Province Orientale de la RDC ont entraîné le déplacement interne de civils et un exode en direction du Sud-Soudan.

En mai 2008, l'Afrique du Sud a été le théâtre d'une vague d'agressions xénophobes qui a déplacé des dizaines de milliers de gens. À la fin de l'année, la plupart des déplacés avaient regagné leur domicile. Le Zimbabwe a sombré un peu plus dans le chaos lorsque la situation des droits de l'homme s'est aggravée après les élections de mars, provoquant d'importants déplacements internes. S'il n'y a pas eu d'exode massif et soudain de réfugiés, le mouvement mixte et régulier de demandeurs d'asile zimbabwéens et d'autres personnes contraintes d'émigrer par la dégradation des conditions a continué à avoir d'importantes répercussions en Afrique du Sud.

Pour continuer sur une note plus positive, le retour à la stabilité de plusieurs régions d'origine des réfugiés et des déplacés internes a permis à bon nombre d'entre eux de rentrer de leur plein gré. En 2008, la plupart des déplacés internes qui rentraient se sont dirigés vers des régions sûres de la Côte d'Ivoire, du Kenya, de l'Ouganda, de la RDC, du Sud-Soudan et du Tchad. Selon nos estimations, environ 287 500 réfugiés ont pris le chemin du retour, souvent après des années d'exil, se dirigeant vers l'Angola, le Burundi, le Libéria, la Mauritanie, la RDC, le Rwanda, le Sud-Soudan et le Togo.

En dépit de ces développements encourageants, les situations où les réfugiés sont bloqués en exil depuis plus de cinq ans demeuraient très courantes en Afrique. Selon cette définition des situations prolongées, le phénomène touche environ 70 pour cent des personnes réfugiées en Afrique.

L'année a également été marquée par des flux migratoires de plus en plus complexes et par une augmentation du nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile et de rapatriés vivant ou déménageant dans des agglomérations, où ils s'efforcent de réaliser leurs droits socio-économiques fondamentaux. Ces mouvements migratoires mixtes plus amples concernent non seulement des flux sud-nord en direction de l'Europe et du Moyen-Orient, mais aussi d'importants flux nord-sud en direction de l'Afrique du Sud.

**Garantir une protection efficace**  
Le HCR a aidé les États à s'acquitter de leurs obligations internationales concernant la protection des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence, notamment en renforçant la capacité des gouvernements à assurer la détermination du statut de réfugié et à enregistrer les réfugiés. Le logiciel d'enregistrement standard du HCR, proGres, a été utilisé dans 32 pays. Une aide à l'enregistrement a été prodiguée à différents bureaux, notamment au Soudan oriental, où l'opération d'enregistrement et de vérification a été menée à terme dans 12 camps de réfugiés actifs.

Le Haut Commissariat a également progressé dans ses efforts pour renforcer les cadres de protection nationaux. La Gambie a adopté un projet de loi nationale sur les réfugiés, tandis qu'au Burundi, une nouvelle loi sur l'asile est entrée en vigueur et un premier bureau de l'asile a été ouvert avec l'appui du HCR. Au Tchad, l'Organisation a aidé le Gouvernement à rédiger une loi relative à la protection des déplacés internes.

En collaboration avec ses partenaires, le HCR a continué à mener des activités de protection internationale dans des camps et dans d'autres contextes, en accordant une attention particulière aux groupes qui avaient des besoins spécifiques. Au Soudan oriental, le personnel du HCR et d'organisations partenaires a été formé à la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, ce qui a permis d'examiner le cas de quelque 640 enfants séparés de leur famille et de quelque 720 mineurs non accompagnés nouvellement arrivés dans les camps de réfugiés.

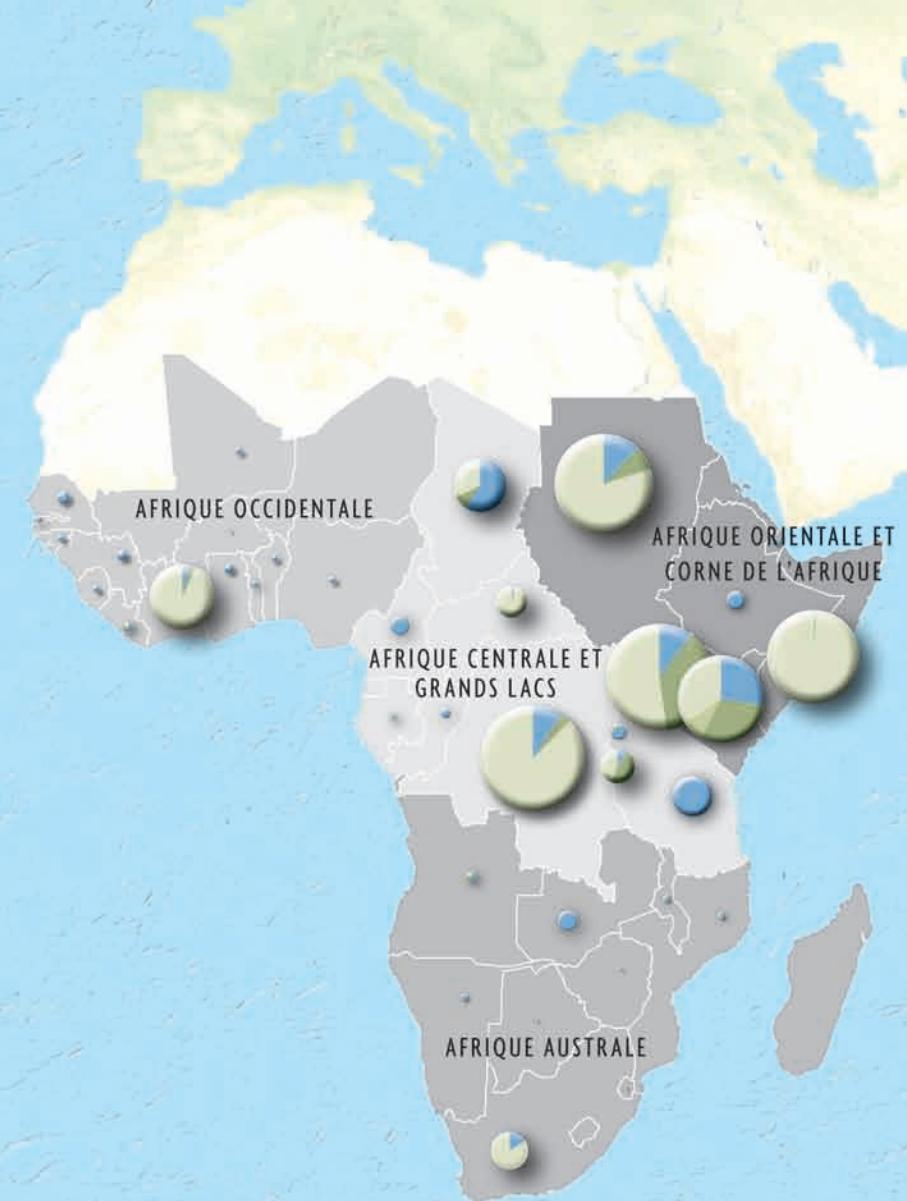
Au Nord-Kivu (RDC), le HCR a formé 670 membres de l'armée, de la police et de l'administration locale à la protection internationale et au droit humanitaire international, ce qui a eu un impact positif sur le traitement des civils. Au nord de la RCA, la présence d'acteurs humanitaires a contribué à une réduction très nette des représailles contre la population civile.

Cependant, malgré des efforts incessants, les droits de l'homme et les principes humanitaires n'ont pas toujours été respectés. Au Tchad oriental, par exemple, des cas de recrutement forcé de personnes déplacées et d'atteinte au caractère civil des camps ont été signalés.

Le Haut Commissariat a poursuivi ses efforts pour prévenir et contrer la violence sexuelle et sexiste. Il a organisé des stages de formation à l'intention de son personnel et de celui de ses partenaires, ainsi que des personnes relevant de sa compétence. Les informations provisoires communiquées au sujet de 47 camps indiquent qu'environ 74 pour cent des sites ont satisfait à la

## Réalisations et impact

Sur la base de ses objectifs stratégiques globaux, le HCR a fixé les objectifs régionaux suivants :



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Rapatriés (Réfugiés et déplacés internes)
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR

#### Taille des populations



norme fixée, qui était de former au moins 10 pour cent du personnel du HCR et des organisations partenaires en 2008. Au Libéria, le HCR a épaulé l'État dans ses efforts pour prévenir et contrer la violence sexuelle et sexiste en publiant un guide sur ce sujet à l'intention des procureurs.

Le HCR a identifié les populations apatrides ou risquant de le devenir. Le Haut Commissariat a été particulièrement actif en Côte d'Ivoire, où il a mené une enquête avec le Conseil norvégien pour les réfugiés afin de déterminer dans quelle mesure la population manquait de pièces d'identité et risquait de devenir apatride dans des zones touchées par des déplacements forcés. Par la suite, le HCR et ses partenaires non gouvernementaux ont aidé 6 000 personnes à se procurer des certificats de naissance et d'autres papiers, au travers d'interventions ciblées menées avec les autorités afin de prévenir l'apatridie. Le Haut Commissariat a également mené une action de sensibilisation à l'apatridie au Kenya.

#### ● Assurer le bien-être économique et social de toutes les personnes relevant de la compétence du HCR

Le HCR a poursuivi ses efforts pour améliorer les conditions de vie et réduire les principaux risques menaçant le bien-être des personnes qui relèvent de sa compétence. À l'est du Cameroun, la mise en place de centres d'alimentation thérapeutique a contribué à une réduction importante des taux de malnutrition observés chez quelque 60 000 réfugiés et dans leurs communautés d'accueil.

Grâce à des projets de prévention, de prise en charge et de traitement du VIH, des personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'un éventail complet de soins et de services, notamment de l'accès à des programmes de distribution de médicaments antirétroviraux. Les activités de sensibilisation du Haut Commissariat ont profité à quelque 30 000 participants dans des zones accueillant des populations de retour en RDC et touché quelque 85 pour cent des personnes réfugiées au Ghana. À ce jour, 16 pays africains ont inclus les réfugiés dans leurs programmes nationaux de lutte contre le VIH et le sida.

L'accès des réfugiés à l'éducation s'est quelque peu amélioré. Au Tchad oriental, l'assiduité des filles dans l'enseignement primaire a considérablement augmenté, atteignant près de 50 pour cent. En Tanzanie, 85 pour cent des enfants réfugiés qui avaient des besoins particuliers étaient inscrits dans des écoles primaires ; cependant, le manque d'enseignants et de matériel a nui à leur assiduité. Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants bénéficiant de bourses DAFI a augmenté de 52 pour cent par rapport à l'année précédente : 1089 bourses ont ainsi été distribuées à des étudiants dans 17 pays d'asile. Il faudra déployer des efforts supplémentaires pour accroître le pourcentage global de jeunes filles recevant des bourses DAFI, lequel n'a que légèrement augmenté, passant de 36 à 38 pour cent.

● Mettre en œuvre des solutions durables, en accordant une attention particulière à la situation des populations réfugiées de longue date

Le HCR a progressé dans ses efforts pour clore le chapitre « réfugiés » dans plusieurs pays africains, en encourageant des stratégies globales qui offraient aux réfugiés la solution durable – rapatriement librement consenti, intégration sur place ou réinstallation – la plus adaptée à leur situation.

Par exemple, la reprise de l'opération de rapatriement librement consenti au Libéria a permis à plus de 9 500 personnes, principalement réfugiées au Ghana, de regagner leur pays en 2008. Le rapatriement librement consenti des réfugiés mauritaniens a également repris, après une suspension due à une période d'instabilité politique dans leur pays d'origine. Et la consolidation progressive de la paix et de la stabilité en Sierra Leone a conduit le HCR à faire jouer la clause dite « de cessation » pour les réfugiés sierra-léonais.

Le nombre de rapatriements au Burundi a atteint un niveau sans précédent, excédant les cibles du HCR. Les 95 000 réfugiés rapatriés provenaient pour la plupart de la République-Unie de Tanzanie.

Malgré diverses contraintes graves, dont des difficultés logistiques qui ont eu une incidence sur le rythme des rapatriements, le nombre de retours en direction de la RDC comme du Sud-Soudan a été important, puisqu'il s'est respectivement élevé à 39 500 et 68 000. Pour de nombreux réfugiés, ce retour au pays a marqué la fin de décennies d'exil, mais aussi le début d'un nouveau combat pour refaire sa vie dans des communautés durement éprouvées par des conflits. Les défis variaient d'un pays à l'autre. Au Burundi, des problèmes de terres ont suscité des tensions entre les rapatriés et leurs compatriotes demeurés au pays, tandis que le processus de réintégration au Sud-Soudan a été entravé par le manque d'infrastructures et de moyens d'existence.

L'intégration sur place est apparue comme une solution viable pour remédier au sort de certains réfugiés, qui connaissaient l'une des plus longues situations d'exil en Afrique. La Stratégie destinée à apporter des solutions globales en Tanzanie a progressé, les autorités traitant les demandes de naturalisation de quelque 158 000 Burundais réfugiés dans le pays depuis 1972. En Afrique occidentale, le HCR a progressé dans son travail d'intégration sur place des réfugiés sierra-léonais et libériens, au travers de partenariats avec des ministères, des

institutions des Nations Unies, des organisations régionales – notamment la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) – et des communautés d'accueil. Dans un geste symbolique, le Swaziland a accordé, pour la première fois, la nationalité à cinq réfugiés.

En 2008, le HCR a présenté des demandes de réinstallation pour près de 25 000 réfugiés originaires de pays africains, ce qui représente une augmentation de 30 pour cent par rapport à 2007. Les Érythréens, les Somaliens et les Congolais originaires de RDC étaient les nationalités les plus représentées.

● Répondre efficacement aux situations d'urgence en maintenant une capacité régionale d'intervention en cas d'urgence et œuvrer à la sécurité du personnel, des populations prises en charge et des biens de l'organisation.

En collaboration avec des gouvernements et des partenaires, le HCR s'est employé à répondre rapidement à de nouvelles situations d'urgence créées par des déplacements en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en RDC, au Sud-Soudan et au Tchad. Les bureaux de l'Organisation ont maintenu un niveau élevé de préparation en Afrique australe, afin d'être en mesure de parer à d'éventuels afflux de réfugiés en provenance du Zimbabwe. Le HCR a sélectionné des sites pour aménager des camps, déployé un personnel technique pour évaluer ces sites et pré-positionné des articles non alimentaires.

Dans les lieux où sévissaient des conflits et des troubles, l'insécurité a fréquemment mis en danger la vie des personnes nouvellement déplacées et restreint leur accès aux services. Les agents humanitaires ont parfois été exposés à de graves risques, ce qui a nécessité leur évacuation temporaire, comme en RDC et au Tchad oriental.

L'Organisation a déployé plus de conseillers en matière de sécurité des bureaux extérieurs en Afrique que dans tout autre région. Elle a alloué des ressources importantes pour garantir le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle dans tous les bureaux. À l'exception des bureaux extérieurs d'une opération, où l'évolution des conditions de sécurité a conduit à l'adoption de nouvelles normes au dernier trimestre, tous les bureaux du HCR situés dans des régions où des phases élevées du plan de sécurité étaient activées respectaient les normes minimales de sécurité à la fin de l'année 2008.

● Forger des partenariats dynamiques

Le HCR a augmenté le nombre de ses partenariats au travers de la mise en œuvre des réformes des Nations Unies en Afrique, concernant 12 opérations en faveur de déplacés internes, des éléments de l'initiative « Unis dans l'action » dans 24 lieux, des initiatives de consolidation de la paix et 10 bureaux coordonnés selon le concept de mission intégrée. Dans les pays où l'initiative « Unis dans l'action » est mise en œuvre à titre expérimental – Mozambique, Rwanda et Tanzanie – le Haut Commissariat a fait figurer les questions de déplacement dans les programmes de développement et s'est assuré le concours d'organisations onusiennes de développement pour mener des activités de réintégration des rapatriés et d'intégration sur place des réfugiés.

L'engagement du HCR auprès des déplacés internes s'est étendu à 12 opérations menées dans des pays africains. En collaborant avec ses partenaires et en tirant parti de l'expérience acquise, le Haut Commissariat a adapté l'approche modulaire à des situations spécifiques afin de s'acquitter plus efficacement de ses responsabilités de protection. Au Burundi, par exemple, le groupe de travail ad hoc sur le retour et la réintégration a été transformé en un module de protection et de relèvement accéléré qui se consacre à des problèmes cruciaux en rapport avec les terres et les biens immobiliers.

Les partenariats avec des organisations régionales et sous-régionales ont continué d'être d'un grand secours dans les domaines du renforcement des capacités, de l'élaboration de politiques et de la recherche de solutions durables. La coopération avec l'Union africaine (UA) a porté sur la finalisation de la Convention pour la protection et l'assistance des déplacés internes en Afrique, ainsi que sur la préparation du Sommet extraordinaire sur les réfugiés, les rapatriés et les déplacés internes en Afrique. Afin de promouvoir l'intégration sur place, les États membres de la CEDEAO ont adopté un mémorandum sur l'égalité de traitement des réfugiés et des autres ressortissants des pays de la CEDEAO.

Afin d'attirer l'attention sur la nécessité de protéger les réfugiés participant à des mouvements migratoires mixtes, le HCR a renforcé ses partenariats dans ce domaine. En 2008, deux conférences sur les migrations et la protection des réfugiés ont été organisées : l'une au Yémen, en coopération avec l'Équipe spéciale sur les migrations mixtes concernant la Somalie et avec la participation de l'UA, l'autre à Dakar, conjointement assurée avec l'OIM, la CEDEAO et le Haut Commissariat aux droits de l'homme.

● Renforcer la gestion axée sur les résultats, y compris l'usage optimal des ressources humaines, matérielles et financières

Les plans de régionalisation et de décentralisation avaient encore été consolidés à la fin de l'année 2008 pour l'Afrique australe et avaient progressé pour l'Afrique occidentale. Au Siège, le bureau pour l'Afrique a réduit ses effectifs, tant à l'échelon des services généraux qu'à l'échelon des administrateurs.

### Contraintes

Certaines parties du continent étaient en proie à une instabilité qui a provoqué des déplacements de population et empêché le retour volontaire des déplacés. Les combats et l'insécurité ont restreint l'accès des organisations humanitaires et entravé

les activités de protection et d'assistance. En dépit de mesures visant à limiter les risques, la sécurité du personnel humanitaire et des bénéficiaires a été mise en danger à maintes reprises dans certaines opérations. En Somalie, un membre du personnel du HCR a été enlevé et a passé plus de deux mois en captivité avant d'être libéré.

Des préoccupations persistantes au sujet de la stabilité politique et de la sécurité, ainsi que le manque de moyens d'existence et de services essentiels dans des zones de retour souvent ravagées par la guerre, ont posé d'énormes problèmes pour les opérations de rapatriement et de réintégration. L'augmentation du prix des combustibles et la crise alimentaire ont ponctionné le budget du HCR dans de nombreuses opérations et durement touché les déplacés, déjà confrontés au manque de moyens d'existence. ■

### Financement

#### En 2008, les opérations en Afrique ont nécessité

738 millions de dollars E.-U., soit près de 40 pour cent du montant total des besoins financiers du HCR, budget annuel et budgets supplémentaires compris. Au cours de l'année, le budget-programme annuel est passé de 400,5 millions à 469,8 millions de dollars, cette augmentation étant destinée à financer la prise en charge de besoins nouveaux et imprévus, notamment au Burundi, au Cameroun, à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda, au Soudan, en Tanzanie, au Tchad et en Zambie. L'appui soutenu des donateurs a permis au HCR d'exécuter les activités budgétées. Le Haut Commissariat a également reçu 70 pour cent des 268,2 millions de dollars E.-U. requis au titre de 12 appels supplémentaires pour financer des opérations de rapatriement, de réintégration et d'aide aux déplacés internes dans divers pays.

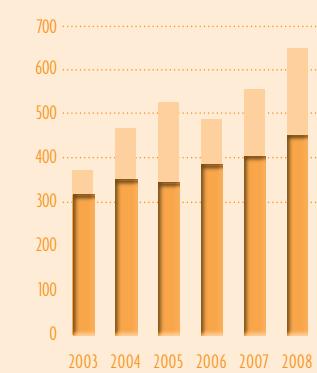
### Budget et dépenses en Afrique (dollars E.-U.)

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
<b>Afrique centrale et Grands Lacs</b>						
Burundi	31 062 820	5 576 463	<b>36 639 283</b>	30 028 742	4 717 846	<b>34 746 588</b>
Cameroun	10 812 227	500 000	<b>11 312 227</b>	10 230 360	442 333	<b>10 672 693</b>
Gabon	2 513 449	0	<b>2 513 449</b>	2 232 994	0	<b>2 232 994</b>
République centrafricaine	2 848 448	2 804 057	<b>5 652 505</b>	2 582 915	1 983 248	<b>4 566 163</b>
République démocratique du Congo	38 341 107	28 507 764	<b>66 848 871</b>	37 141 664	25 231 378	<b>62 373 042</b>
République du Congo	6 315 434	0	<b>6 315 434</b>	6 014 040	0	<b>6 014 040</b>
République-Unie de Tanzanie	28 722 652	14 808 612	<b>43 531 264</b>	27 218 503	14 708 533	<b>41 927 036</b>
Rwanda	8 856 308	176 000	<b>9 032 308</b>	8 608 207	170 492	<b>8 778 699</b>
Tchad	85 024 423	15 082 897	<b>100 107 320</b>	81 883 972	11 329 960	<b>93 213 932</b>
Activités régionales <sup>1</sup>	9 566 898	0	<b>9 566 898</b>	8 954 285	0	<b>8 954 285</b>
<b>Sous-total</b>	<b>224 063 766</b>	<b>67 455 793</b>	<b>291 519 559</b>	<b>214 895 682</b>	<b>58 583 790</b>	<b>273 479 472</b>
<b>Afrique orientale et Corne de l'Afrique</b>						
Djibouti	3 710 228	1 074 000	<b>4 784 228</b>	3 485 237	960 550	<b>4 445 787</b>
Érythrée	4 573 534	0	<b>4 573 534</b>	4 495 622	0	<b>4 495 622</b>
Éthiopie	27 683 999	13 377 634	<b>41 061 633</b>	26 594 583	10 695 057	<b>37 289 640</b>
Kenya <sup>2</sup>	56 176 076	27 423 314	<b>83 599 390</b>	52 884 985	13 231 673	<b>66 116 658</b>
Ouganda	20 827 875	20 263 953	<b>41 091 828</b>	19 992 370	16 837 504	<b>36 829 874</b>
Somalie	6 476 221	18 691 698	<b>25 167 919</b>	6 181 639	14 063 272	<b>20 244 911</b>
Soudan	20 029 908	90 066 142	<b>110 096 050</b>	19 203 086	70 793 340	<b>89 996 426</b>
Activités régionales <sup>3</sup>	395 136	0	<b>395 136</b>	345 074	0	<b>345 074</b>
<b>Sous-total</b>	<b>139 872 977</b>	<b>170 896 741</b>	<b>310 769 718</b>	<b>133 182 596</b>	<b>126 581 396</b>	<b>259 763 992</b>

#### Dépenses en Afrique 2003-2008

■ Budget annuel  
■ Budget supplémentaire

Millions (dollars E.-U.)



Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
<b>Afrique occidentale</b>						
Bénin	1 631 421	0	1 631 421	1 529 419	0	1 529 419
Côte d'Ivoire	6 934 272	2 336 449	9 270 721	6 794 155	1 581 737	8 375 892
Gambie	81 237	0	81 237	75 455	0	75 455
Ghana	6 484 913	0	6 484 913	6 457 729	0	6 457 729
Guinée	7 948 815	0	7 948 815	7 869 544	0	7 869 544
Libéria	24 123 091	3 049 920	27 173 011	23 695 555	2 859 821	26 555 376
Mali	96 253	0	96 253	76 261	0	76 261
Nigéria	3 400 531	0	3 400 531	3 229 529	0	3 229 529
Sénégal	6 397 640	2 030 493	8 428 133	6 388 126	1 810 304	8 198 430
Sierra Leone	6 523 966	150 000	6 673 966	6 472 269	147 973	6 620 242
Togo	431 138	0	431 138	379 308	0	379 308
Activités régionales <sup>4</sup>	5 577 060	0	5 577 060	5 174 045	0	5 174 045
<b>Sous-total</b>	<b>69 630 337</b>	<b>7 566 862</b>	<b>77 197 199</b>	<b>68 141 395</b>	<b>6 399 835</b>	<b>74 541 230</b>
<b>Afrique australe</b>						
Afrique du Sud	7 211 700	5 123 832	12 335 532	6 883 226	3 154 546	10 037 772
Angola	4 814 501	0	4 814 501	4 570 219	0	4 570 219
Botswana	2 684 636	1 411 869	4 096 505	2 252 837	573 813	2 826 650
Malawi	2 431 369	70 000	2 501 369	2 173 102	68 124	2 241 226
Mozambique	3 229 706	1 725 514	4 955 220	2 860 316	550 827	3 411 144
Namibie	2 632 594	0	2 632 594	2 515 693	0	2 515 693
Zambie	11 687 721	1 324 579	13 012 300	10 671 170	844 266	11 515 436
Zimbabwe	2 487 871	300 000	2 787 871	2 427 970	276 250	2 704 220
Activités régionales <sup>5</sup>	2 538 586	0	2 538 586	2 405 725	0	2 405 725
<b>Sous-total</b>	<b>39 718 684</b>	<b>9 955 794</b>	<b>49 674 478</b>	<b>36 760 259</b>	<b>5 467 827</b>	<b>42 228 086</b>
<b>Total</b>	<b>473 285 764</b>	<b>255 875 190</b>	<b>729 160 954</b>	<b>452 979 932</b>	<b>197 032 848</b>	<b>650 012 780</b>

Note: N'inclut pas les prélevements des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les "activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat".

<sup>1</sup> Inclut l'assistance aux réfugiés en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs, telle que la réinstallation, le rapatriement, l'assistance sous forme de soins et d'entretien, et les coûts relatifs aux VNU et aux consultants, ainsi que les coûts pour les avions légers.

<sup>2</sup> Inclut le Centre d'appui régional à Nairobi.

<sup>3</sup> Inclut le rapatriement librement consenti et la lutte contre la malnutrition et le paludisme.

<sup>4</sup> Inclut le stock de réserve régional, le rapatriement librement consenti au cas par cas en Afrique occidentale, l'intégration locale, l'assistance aux réfugiés urbains et aux demandeurs d'asile, et la réinstallation des réfugiés dans la région de l'Afrique occidentale.

<sup>5</sup> Inclut le rapatriement et la réinstallation des réfugiés, la consolidation des systèmes d'enregistrement, la délivrance de papiers d'identité et la détermination du statut de réfugiés, ainsi que les activités liées aux relations extérieures.

<b>Contributions volontaires pour l'Afrique (dollars E.-U.)</b>			
<b>Donateur</b>	<b>Budget annuel</b>	<b>Budget supplémentaire</b>	<b>Total</b>
Afrique du Sud	145 985		<b>145 985</b>
Allemagne	9 710 521	8 342 765	<b>18 053 287</b>
ANA Aeroportos Portugal		34 343	<b>34 343</b>
Australia for UNHCR*	2 628 443	448 216	<b>3 076 659</b>
Australie	50 000	81 579	<b>131 579</b>
Autriche	1 089 374		<b>1 089 374</b>
Belgique	5 024 564	2 856 663	<b>7 881 228</b>
Canada	6 948 730	7 524 347	<b>14 473 078</b>
Comité International Olympique (Suisse)	184 729		<b>184 729</b>
Commission européenne	42 622 347	15 715 144	<b>58 337 490</b>
Danemark*	15 276 964	6 081 956	<b>21 358 920</b>
Deutsche Stiftung für UNO (Allemagne)	1 027 677	144 648	<b>1 172 325</b>
Donateurs privés - Canada	855 836	2 723	<b>858 559</b>
Donateurs privés - Chine	252 120		<b>252 120</b>
Donateurs privés - Chypre		145	<b>145</b>
Donateurs privés - États-Unis	1 200		<b>1 200</b>
Donateurs privés - Grèce	375 428	79 034	<b>454 462</b>
Donateurs privés - Italie*	3 177 760	931 362	<b>4 109 122</b>
Donateurs privés - Liban	3 000		<b>3 000</b>
Donateurs privés - Luxembourg	162		<b>162</b>
Donateurs privés - Pologne	50		<b>50</b>
Donateurs privés - Portugal		19 876	<b>19 876</b>
Donateurs privés - République de Corée	50 060		<b>50 060</b>
Donateurs privés - Royaume-Uni	31 675		<b>31 675</b>
Donateurs privés - Suède	298 547		<b>298 547</b>
Donateurs privés - Suisse	3 670		<b>3 670</b>
Donations en ligne (Siège)	349 360	307	<b>349 667</b>
Dutch Postcode Lottery (Pays-Bas)	2 350 424	82 331	<b>2 432 754</b>
Espagne	7 703 815	2 694 516	<b>10 398 331</b>
España con ACNUR (Espagne)	4 040 505	538 726	<b>4 579 231</b>
Estonie		124 224	<b>124 224</b>
États-Unis*	129 449 818	58 985 493	<b>188 435 311</b>
Finlande	12 145 110	1 446 345	<b>13 591 456</b>
Fondation Calouste Gulbenkian (Portugal)		136 164	<b>136 164</b>
Fondation "Charities Aid" (Royaume-Uni)	281 709		<b>281 709</b>
Fondation "FC Barcelona" (Espagne)	102 500		<b>102 500</b>
Fondation Tarek A. Juffali (Arabie saoudite)	24 970		<b>24 970</b>
Fondation "The Sunmoon Peace Football" (République de Corée)	30 000		<b>30 000</b>
Fondation Bill et Melinda Gates (États Unis)		4 650 000	<b>4 650 000</b>
Fondation Cartier (Émirats arabes unis)	155 000		<b>155 000</b>

Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Fondation des Nations Unies (FNUPI) (États-Unis)	2 282 584		<b>2 282 584</b>
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	12 552 370	11 723 449	<b>24 275 819</b>
Fonds commun humanitaire pour le Soudan	1 745 938	6 423 286	<b>8 169 224</b>
Fonds commun pour la RDC	1 174 240	1 229 595	<b>2 403 835</b>
Fonds des Nations Unies "Unis dans l'action"	854 865		<b>854 865</b>
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix	478 931		<b>478 931</b>
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	345 290	218 066	<b>563 356</b>
France	1 760 933	1 763 853	<b>3 524 786</b>
Grèce	618 959	758 375	<b>1 377 334</b>
Initiative des Grands Lacs sur le VIH et le sida (GLIA)	785 995		<b>785 995</b>
Irlande	3 846 154	1 889 147	<b>5 735 300</b>
Italie	11 868 860	2 622 228	<b>14 491 088</b>
Japan Association for UNHCR*	2 515 442	562 781	<b>3 078 223</b>
Japon*	34 127 040	28 648 629	<b>62 775 669</b>
Liechtenstein	87 719		<b>87 719</b>
Luxembourg	6 357 252	360 931	<b>6 718 184</b>
Mission des Nations Unies au Soudan		4 312	<b>4 312</b>
Monaco	145 773		<b>145 773</b>
Norvège	3 882 790	4 821 047	<b>8 703 838</b>
Nouvelle-Zélande		491 970	<b>491 970</b>
Pays-Bas	6 301 919	3 310 828	<b>9 612 747</b>
Pologne		100 000	<b>100 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Afrique du Sud)	10 000		<b>10 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Allemagne)	763 173		<b>763 173</b>
PricewaterhouseCoopers (Bermudes)	25 000		<b>25 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Brésil)	50 000		<b>50 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Chypre)	30 000		<b>30 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Fidji)	10 000		<b>10 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Finlande)	14 641		<b>14 641</b>
PricewaterhouseCoopers (France)	99 968		<b>99 968</b>
PricewaterhouseCoopers (Israël)	2 261		<b>2 261</b>
PricewaterhouseCoopers (Jamaïque)	7 500		<b>7 500</b>
PricewaterhouseCoopers (Kenya)	10 000		<b>10 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Luxembourg)	50 000		<b>50 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Malaisie)	53 666		<b>53 666</b>
PricewaterhouseCoopers (Malte)	10 000		<b>10 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Norvège)	126 482		<b>126 482</b>
PricewaterhouseCoopers (Pays-Bas)	100 000		<b>100 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Philippines)	5 000		<b>5 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Portugal)	10 000		<b>10 000</b>
PricewaterhouseCoopers (République tchèque)	10 700		<b>10 700</b>

Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
PricewaterhouseCoopers (Singapour)	50 000		<b>50 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Suisse)	28 708		<b>28 708</b>
PricewaterhouseCoopers (Thaïlande)	40 184		<b>40 184</b>
PricewaterhouseCoopers (Trinité-et-Tobago)	12 000		<b>12 000</b>
PricewaterhouseCoopers (Uruguay)	20 000		<b>20 000</b>
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	899 843	263 334	<b>1 163 177</b>
Programme des Nations Unies pour le développement	46 500		<b>46 500</b>
REN-Redes Energéticas Nacionais (Portugal)		68 685	<b>68 685</b>
République de Corée	400 000		<b>400 000</b>
République tchèque	156 250	290 625	<b>446 875</b>
Royaume-Uni	5 029 990	2 029 318	<b>7 059 308</b>
Stichting Vluchtelng (Pays-Bas)	133 136	316 991	<b>450 127</b>
Suède	50 498 086	8 314 811	<b>58 812 897</b>
Suisse	4 098 782	2 178 092	<b>6 276 874</b>
Swedish Postcode Lottery (Suède)		181 957	<b>181 957</b>
Turquie		232 500	<b>232 500</b>
Union africaine	500 000	93 000	<b>593 000</b>
USA for UNHCR	2 558 087	930 000	<b>3 488 087</b>
<b>Total</b>	<b>403 985 064</b>	<b>190 748 719</b>	<b>594 733 783</b>

\* Ces donateurs ont contribué aux fonds suivants affectés à la région Afrique :

Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Région Afrique	Australia for UNHCR	186		<b>186</b>
	Danemark	2 296 451		<b>2 296 451</b>
	Japon	11 000 000		<b>11 000 000</b>
	Japan Association for UNHCR	36 398		<b>36 398</b>
	Donateurs privés en Italie	8 758		<b>8 758</b>
	États-Unis d'Amérique	47 060 000	17 577 000	<b>64 637 000</b>
<b>Total</b>		<b>60 401 793</b>	<b>17 577 000</b>	<b>77 978 793</b>

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les "activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat".